## LOIS ET DECRETS PUBLIES DANS LA FEUILLE OFFICIELLE

Feuille officielle numéro 51, du 7 juillet 2004 Non soumis au référendum



## Décret

concernant la recevabilité matérielle de l'initiative constitutionnelle populaire cantonale "Pas de démocratie au rabais – Initiative pour le droit d'éligibilité des immigré-e-s"

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,

vu l'article 100 de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel, du 24 septembre 2000;

vu les articles 97 et 107 de la loi sur les droits politiques (LDP), du 17 octobre 1984; sur la proposition du Conseil d'Etat, du 29 mars 2004,

décrète:

**Article unique** L'initiative constitutionnelle populaire cantonale "Pas de démocratie au rabais – Initiative pour le droit d'éligibilité des immigré-e-s" est déclarée recevable.

Neuchâtel, le 29 juin 2004

Au nom du Grand Conseil:

Le président, Les secrétaires, G. Pavillon J.-M. Jeanneret J.-P. Franchon